



COMMUNAUTE DE COMMUNES
« BLANGY PONT L'ÉVÊQUE INTERCOM »
REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DU CALVADOS - ARRONDISSEMENT DE
LISIEUX

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du lundi 21 novembre 2011

Le Conseil Communautaire s'est tenu le lundi 21 novembre 2011 à 22h35 à l'espace culturel « Les dominicaines » à Pont l'Evêque sous la présidence de monsieur Hubert Courseaux sur convocation transmise le 14 novembre 2011.

APPEL

Monsieur Courseaux procède à l'appel de chaque délégué :

1. M LE BUAN, Commune de Beaumont en Auge
2. M LOUVET, Commune de Beaumont en Auge
3. M FAVRIL, Commune de Blangy Le Château
4. M GAUTIER, Commune de Blangy Le Château
5. Mme DUPERRAY, Commune de Blangy le Château
6. M. COURSEAUX, Commune de Bonneville la Louvet
7. M GOULLEY, Commune de Bonneville la Louvet
8. M GREAUME, Commune de Bonneville la Louvet
9. Mme COTHIER, Commune de Bonneville sur Touques
10. M LEBEY, Commune de Bonneville sur Touques
11. M TONON suppléant de M VALLEE, Commune de Canapville
12. M CARREL, Commune de Clarbec
13. M CERISIER, Commune de Coudray Rabut
14. M LEMACON, Commune de Coudray Rabut
15. Mme DUDOGNON, Commune de Fierville les Parcs
16. Mme M MARTIN, Commune de Glanville
17. M DUBREUIL, Commune du Breuil en Auge
18. M GUIOT, Commune de Le Breuil en Auge
19. M POTTIER, Commune du Breuil en Auge
20. M TESTARD, Commune de Le Breuil en Auge
21. M VERGER, Commune de Le Brévedent
22. M LEGOUIX, Commune de Le Mesnil sur Blangy
23. M BOURG, Commune de Le Torquesne
24. M CHARPENTIER, Commune de Les Authieux sur Calonne
25. Mme DENIS, Commune de Manneville La Pipard
26. M LEBEL, Commune de Manneville La Pipard
27. M AVOYNE, Commune de Norolles
28. M HEBERT, Commune de Pierrefitte en Auge
29. M ANDRE, Commune de Pont l'Evêque
30. Melle BOIRE, Commune de Pont l'Evêque
31. M COLOME, Commune de Pont l'Evêque
32. M CROZET, Commune de Pont l'Evêque
33. M DESPERROIS, Commune de Pont l'Evêque
34. M HAMEL, Commune de Pont l'Evêque
35. Mme GIROT, Commune de Pont l'Evêque
36. Mme LECARPENTIER, Commune de Pont l'Evêque
37. M SELLE, Commune de Pont l'Evêque
38. M DUTACQ, Commune de Reux
39. M LANGIN, Commune de Reux
40. M CUMONT, Commune de Saint Hymer
41. Mme DUBOIS, Commune de Saint Hymer
42. M GAUDIN, Commune de Saint Philbert des Champs
43. M LEROUX, Commune de Saint Philbert des Champs
44. Mme MARQUAIS, Commune de Saint Philbert des Champs
45. M BOUGARD, Commune de Saint André d'Hébertot
46. M DELABARRE, Commune de Saint André d'Hébertot
47. M TIPHAGNE, Commune de Saint Benoît d'Hébertot
48. Mme BORDELET, Commune de Saint Etienne la Thillaye
49. M VAY, Commune de Saint Etienne la Thillaye
50. M DEFRESSIGNE, Commune de Saint Martin aux Chartrains
51. Mme DELASALLE, Commune de Saint Martin aux Chartrains
52. Mme VILLOTTE, Commune de Tourville en Auge
53. M POULAIN, Commune de Vieux Bourg

Excusés :

1. M MARIE, Commune de Le Torquesne
2. Mme A MARTIN, Commune de Pont l'Evêque
3. Mme PIERRE, Commune de Saint Hymer

Absents :

1. M FERREY, Commune de Englesqueville en Auge
2. Mme VIQUESNEL, Commune de Le Faulq
3. M FERRÉ, Commune de Pont l'Evêque
4. M HUET, Commune de Pont l'Evêque
5. Mme LEBON, Commune de Pont l'Evêque
6. M LEMÉE, Commune de Pont l'Evêque
7. M LEPAISANT, Commune de Pont l'Evêque
8. Mme PICHON-LEROY, Commune de Pont l'Evêque
9. M DUFOUR, Commune de Saint Julien sur Calonne
10. Mme JACQUIN, Commune de Surville
11. M JORIS, Commune de Surville

Etaient également présents sans voie délibérative :

- Mme HENRY-DUGUE, DGS de Blangy Pont l'Evêque Intercom
- M ROBIN, responsable du développement durable de Blangy Pont l'Evêque Intercom
- Mme Gachey, cabinet Atlance
- La presse

Monsieur Courseaux constate que le quorum est atteint, **53 membres étant présents.**

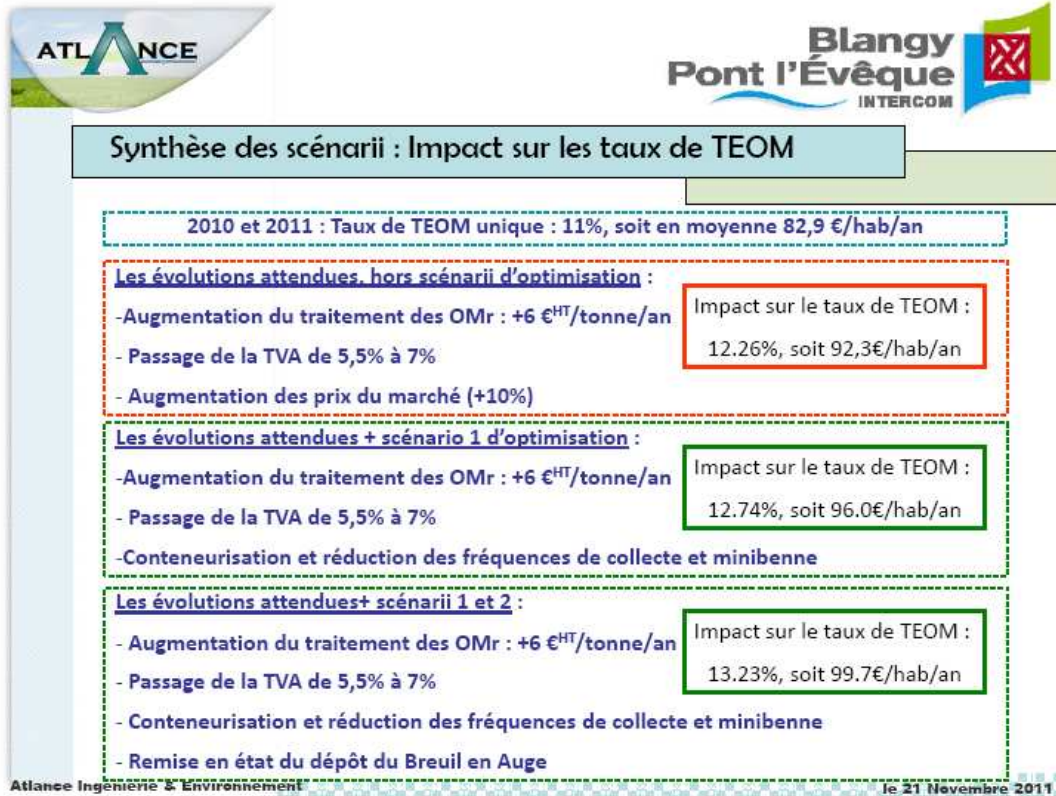
RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour porte sur la gestion des déchets ménagers et en particulier sur les orientations du dossier de consultation du prochain marché :

- Choix des scénarii d'organisation
- Choix du devenir de la déchetterie du Breuil en Auge : présentation du coût de mise en conformité
- Simulation de la TEOM

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : DEFINITION DU BESOIN POUR L'ETABLISSEMENT DU CAHIER DES CHARGES DU NOUVEAU MARCHÉ - Délibération n°2011-11-21 / 1

Monsieur Courseaux présente aux membres les scénarii étudiés par le cabinet Atlance et leur propose de se prononcer sur le scénario 3 qui est exposé dans le tableau suivant :



Ayant entendu l'exposé de monsieur le président, à la majorité (48 membres votent pour, MM Hébert, Delabarre et Bougard votent contre, Mme M Martin et M Poulain s'abstiennent), le conseil communautaire décide de :

- Mettre en place la conteneurisation des déchets sur l'ensemble du territoire (équiper tous les foyers d'un bac à ordures ménagères)
- Supprimer la collecte estivale supplémentaire sur l'ensemble du territoire
- Réduire la fréquence des collectes sur certaines communes :
 - . Beaumont en Auge, Le Breuil en Auge et Saint Hymer : une collecte hebdomadaire au lieu de deux
 - . Pont l'Évêque : deux collectes hebdomadaires au lieu de trois
- Collecter avec une minibenne certains chemins difficiles d'accès (étude réalisée avec le chiffrage d'une douzaine de chemins)
- Mettre en conformité le dépôt surveillé du Breuil en Auge et augmenter les flux de déchets collectés pour en faire une déchetterie
- Mutualiser la collecte des emballages et des journaux / revues / magazines

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions diverses, Monsieur Courseaux lève la séance à 23h.

Le Président,
Hubert COURSEAUX

